

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suspension de l'écotaxe = suspension des projets d'infrastructures ?

Paris, mardi 29 octobre 2013 - Bruno Cavagné, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics déclare : « J'ai bien compris l'inquiétude des décideurs économiques et leur mobilisation face à la politique fiscale actuelle. Je prends acte de la décision de suspension de l'écotaxe prise par le Premier ministre. Dans ces conditions, je demande à être reçu sans délai par Frédéric Cu villier et Pierre Moscovici pour rechercher des solutions de substitution à l'écotaxe qui va manquer pour le financement des projets d'infrastructures prévus à compter de 2014. Il ne faut pas s'y tromper, on n'est en train d'hypothéquer gravement le financement des infrastructures dans notre pays ».

L'écotaxe devait représenter en 2014, 20% des ressources de l'AFITF (agence de financement des infrastructures de transports de France). Ainsi, son report sine die remet directement en cause 500 millions d'euros de travaux prévus l'année prochaine dans le domaine des infrastructures, parmi lesquels l'entretien, la modernisation et la sécurisation des routes et des voies ferrées : 4 000 emplois sont désormais menacés. Il vient s'ajouter à la récente réduction des subventions de l'Etat à l'AFITF et risque de voir son impact négatif fortement amplifié à travers les nombreux cofinancements portés par l'AFITF (projets de transports en commun notamment).

Sans compensation, cette suspension aurait pour conséquence la dégradation de la qualité des réseaux d'infrastructures et mettrait un peu plus en danger le secteur des Travaux Publics qui a d'ores et déjà décroché du reste de l'économie française : celui-ci affiche une baisse de son activité de 3,4% depuis le début de l'année et la destruction de 6 200 emplois ouvriers permanents.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de se, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.on-n-arrete-pas-le-futur.fr - www.metiers-tp.com  [@fntp_info](#)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr